

Bonne qualité de l'air en octobre dans le territoire

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org
Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

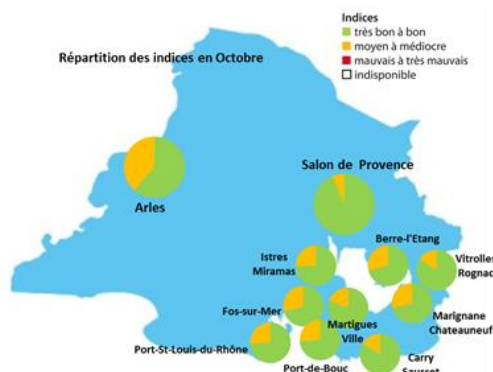
- Vous souhaitez afficher la **qualité de l'air de votre commune** sur votre site internet ? Le **widget** « L'air de ma commune » est désormais disponible sur le **nouveau site d'Air PACA**.
 - **Les fiches des objectifs territorialisés du Schéma Régional Climat Air Énergie** sont disponibles sur le **site de l'ORECA** (Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air).
 - **Intégrer la qualité de l'air** dans les documents **d'urbanisme** : un enjeu pour améliorer la qualité de l'air. Air PACA vous accompagne, l'ADEME vous donne les pistes pour agir avec le guide **« urbanisme et qualité de l'air »**.
 - **Signalement Air**, une **nouvelle application smartphone** Air PACA pour signaler les mauvaises odeurs.
 - **30 plaintes odeurs** recensées dans le territoire en octobre à Sausset-les-Pins, Ensues-la-Redonne, Martigues, Vitrolles, Port-de-Bouc, Châteauneuf, Rognac, Coudoux, Ventabren, Rognac, Saint-Martin-de-Crau...
- Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».**

Maintien d'une bonne qualité de l'air

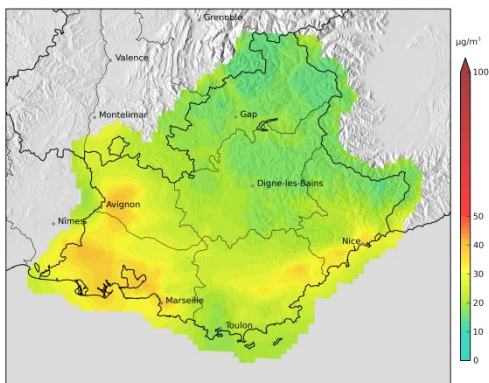
Aucun mauvais indice de la qualité de l'air en octobre. Les conditions météorologiques relativement changeantes avec des températures clémentes expliquent en partie ce constat.

Les niveaux d'ozone poursuivent leur décroissance et les niveaux en particules sont restés faibles au cours du mois.

La qualité de l'air a été bonne environ 75 % du temps dans l'ouest des Bouches-du-Rhône.



Pas de dépassement en particules en suspension ni en dioxyde de soufre



Moyenne journalière en PM10 du 25 octobre 2015

[visualisez les cartes](#)

• **Aucune procédure préfectorale d'information-recommandations** n'a été mise en œuvre dans les Bouches-du-Rhône en octobre.

• **16 procédures préventives de réduction temporaire des rejets industriels soufrés** activées en octobre pour préserver la qualité de l'air des quartiers Sud de Martigues et celle de Berre-l'Étang.

• **Aucun dépassement des seuils réglementaires pour le dioxyde de soufre en octobre**, mais des phénomènes de pollution se sont déroulés les 8, 9 et 10 octobre à Sausset-les-Pins.

• **Aucun dépassement de la moyenne journalière en particules fines PM10** n'a été enregistré dans le territoire.

Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



www.airpaca.org